

TERMES DE RÉFÉRENCE DU STAGE

ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) est une organisation intergouvernementale dont le siège est à Rome, en Italie. Fondé par l'UNESCO en 1956, c'est la seule institution du genre ayant un mandat international pour promouvoir et améliorer la conservation de tous les types de patrimoine culturel par la formation, l'information, la recherche, la coopération et la sensibilisation.

Le programme de stages a été lancé en 2002 pour répondre au nombre croissant de jeunes professionnels qui cherchent à se familiariser avec les activités d'une organisation intergouvernementale s'occupant spécifiquement des divers aspects du patrimoine culturel. Depuis lors, plus de 150 stagiaires provenant d'un tiers de nos 136 États membres ont effectué un stage et ont bénéficié de l'occasion unique d'interagir avec le personnel, les chercheurs et les professionnels du patrimoine sur des sujets qui les intéressent.

PROGRAMME/DOMAINE PRIORITAIRE/SERVICE : ÉTATS MEMBRES ET PARTENARIATS

En s'appuyant sur la politique de partenariat approuvée par le 78e Conseil, l'ICCROM continue de s'engager à développer des partenariats innovants avec un large éventail de parties prenantes et de réseaux, notamment les institutions publiques, les administrations et les agences de développement au niveau des États membres, ainsi que les organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales. L'ICCROM a développé une stratégie visant à identifier les moyens de fournir des opportunités pour une plus grande implication des États membres et des partenaires dans la promotion de la conservation de toutes les formes de patrimoine culturel, dans chaque région du monde. Les stagiaires (et les chercheurs) seront appelés à contribuer au processus de mise en œuvre de cette stratégie, à favoriser les partenariats et à mobiliser les ressources nécessaires.

Sous la supervision d'un membre du personnel, le stagiaire est appelé à apporter une assistance visant à améliorer les activités générales du Programme/Projet/Service choisi. Plus précisément, le stagiaire devra contribuer à :

1. Mener des recherches quantitatives et qualitatives sur les principales parties prenantes et les politiques.
2. Comprendre l'ICCROM et le modus operandi pertinent.
3. Fournir un soutien analytique et logistique aux activités de sensibilisation des États membres.
4. Contribuer à la rédaction de matériel pour le partenariat et la mobilisation des ressources, y compris les politiques, les présentations, le matériel promotionnel, les notes d'information et les résumés de réunions.
5. Soutenir les États membres et l'équipe de la Section du partenariat dans d'autres activités, comme l'aide à la planification et à l'organisation d'événements.



6. Aider à la mise en œuvre des procédures et activités de gestion des dossiers.

Veillez noter que les termes de référence ci-dessus sont uniquement indicatifs du type de tâches qui pourraient être confiées au stagiaire. Elles sont susceptibles d'être modifiées ou pourraient rester inchangées selon les besoins du Programme/Projet/Service au moment du stage.